

A PROPOS D'ÉLECTION

Cette année, nous n'avons hélas pas reçu de nouvelle candidature et aucun membre n'est à renouveler.

Cependant, Alain Robillard qui a été coopté en cours d'année, doit, selon nos statuts, être élu formellement lors de cette Assemblée Générale.

Président du Foyer dynamique de Saint-Julien-de-Jonzy, il est aussi membre du copil cinéma.

Lors de ses présences assidues au CA il a fait preuve d'une saine curiosité pour l'ensemble de la FDFR71.

Comme Alain si vous hésitez à nous rejoindre, il est toujours possible de demander en cours d'année à être invité à un CA, ou être coopté. Mais attention vous risquez d'y prendre goût !

A PROPOS DE L'ENSEMBLE DES VOTES

En conséquence de ce qui précède, vous aurez cette année les éléments suivants...

SOUMIS à DÉLIBÉRATION

VOTE 1 * / **Rapport Moral**

VOTE 2 * / **Rapport financier**

VOTE 3 * / **Rapport d'activités**

VOTE 4 * / **Élection de Mr Alain Robillard**

MERCI DE VOTRE PRÉSENCE PARMIS NOUS ET DE VOS VOTES